

DOCUMENTS
INDEX UNIT

M. QUIMPER

19 DEC 1950

M.		
----	--	--

Distr.
 LIMITEE
 COM.GEN./W.9/Add.1
 31 janvier 1950
 FRANCAIS
 ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

COMITE GENERAL

Réunion des familles

(Renseignements complémentaires reçus
 télégraphiquement de M. Quimper, le 29 janvier 1950)

La Commission dont il s'agit (Com. Gen.W/9) est la "Commission spéciale pour la réunion des familles dispersées" (à ne pas confondre avec la Commission spéciale créée en vertu de l'article huit de l'Accord d'armistice de Rhodes). La Commission pour la réunion des familles, établie par les représentants de la CMA à Mandelbaum, comprend : le Commandant Shaul Ramati pour Israël, Ahmid Elsaba pour la Jordanie, et un conseiller technique. Cette Commission, qui a pouvoir de régler toutes les questions de détail relatives à la réunion des familles, siège tous les quinze jours. Conformément à la procédure exposée dans mon télégramme précédent, les réfugiés traversent les lignes dans la semaine qui suit l'examen et l'acceptation des listes; d'autres listes sont examinées la semaine suivante, et l'opération recommence. Je tiendrais le Comité général au courant de la façon dont la situation pourra évoluer à cet égard.